



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: Silcores® HG30

1.2 Utilisation de la substance/préparation

Industriellement. Hydrofuge

1.3 Renseignements concernant le fournisseur

Fabricant/Fournisseur: Constrix bvba
Rue/B.P. Mechelsesteenweg 27A
Nationalité/C.P./Lieu: B-2220 Heist-op-den-Berg
Téléphone: +32 (0)15 200 207
E-mail: info@constrix.be

Informations concernant la fiche de données de sécurité:

Téléphone: +32 (0)15 200 207
E-mail: msds@constrix.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence: +32 (0)15 200 207

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CE-R	Identification
R-	-

Ce produit n'est pas une préparation dangereuse d'après la loi 1999/45/CE.

2.2 Autres dangers

L'inhalation d'aérosols peut nuire à la santé.
Le produit s'hydrolyse en formant d'éthanol (N° CAS 64-17-5).
L'éthanol est facilement inflammable.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique (préparation)

Caractérisation chimique: Alkoxy silane + disiloxane + eau

3.2 Contenu dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Concentration %	Classification (CE)	
265-149-8	64742-47-8	Mélange d'hydrocarbures aliphatiques	>50,0	Xn	R65-66
265-150-3	64742-48-9	Hydrocarbures aliphatiques et naphthafféniques	<15,0	Xn	R65-66 R10 R52/53

Le classement des mélanges d'hydrocarbures tient compte des notes applicables de l'annexe VI de la directive 1272/2008/CEE.

CE-R	Identification
R65 R66	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3.3 Informations supplémentaires:

Explication des données concernant la classification SGH (Système Global Harmonisé) :

Asp. Tox. 1; H304 : Danger par aspiration Catégorie 1; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Asp. Tox. 1; H304 : Danger par aspiration Catégorie 1; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4. Premiers secours

4.1 Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette).

4.2 Après inhalation

Faire en sorte que la personne dispose d'air frais.

4.3 Après contact avec la peau

Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse. En cas de modification apparente de la peau ou de douleur, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

4.4 Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt à grande eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médical.

4.5 Après ingestion

Faire boire de l'eau en abondance par petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse résistante aux alcools, gaz carbonique, faible jet d'eau, sable sec.

5.2 Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité

Aucun connu.

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: alcools. Ne pas laisser pénétrer l'eau destinée à lutter contre les incendies dans les canalisations, dans le sol ou dans les eaux. Produits dangereux de combustion: gaz nitreux.

5.4 Equipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter l'inhalation de vapeurs et fumées. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas parvenir dans les égouts ou les eaux. En cas de fuite, contenir et recueillir le liquide avec un matériau approprié (de la terre par ex.). Retenir les eaux polluées et les eaux de rinçage. Se débarrasser du produit dans des containers réglementaires et correctement étiquetés.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas chasser avec de l'eau. Ramasser par un moyen mécanique et éliminer en respectant la réglementation.

6.4 Informations supplémentaires

Éliminer les sources d'inflammation.

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Lors de la formation d'aérosol, il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité spéciales (aspiration des aérosols, protection des voies respiratoires). Le produit déversé entraîne un risque élevé de dérapage.

Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion:

Tenir à l'écart des flammes nues, des sources de chaleur et des étincelles. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et ne pas fumer. Refroidir à l'eau les récipients en danger. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit peut dégager de méthanol. Produit pouvant libérer de l'éthanol. En zone fermée, les vapeurs risquent de former avec l'air des mélanges susceptibles d'exploser en présence de sources d'allumage, même dans des conteneurs vides et non nettoyés. Des mélanges explosifs peuvent se former à l'intérieur de récipients en partie vides.

7.2 Stockage

Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers:

Protéger du gel.

Conditions de stockage pour les matières incompatibles:

Aucun connu

Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé. Protéger des rayons solaires.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites de l'air sur le lieu de travail:

N° CAS	Substance	Type	mg/m ³	ppm	E/A	fibre/m ³
64-17-5	Alcool éthylique	TLV_BE	1880,0	1000,0	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuelle nécessaire:

Protection respiratoire

En cas d'utilisation conforme au protocole: pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire en cas de formation de fumée ou d'émanation. masque à poussière sans degré de protection.

Protection des mains

Recommandation: gants en PVC.

Protection des yeux

Recommandation: lunettes de protection.

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux et la terre. Ne pas déverser de grandes quantités dans les stations d'épuration.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales

État physique / forme:	pâte
Couleur:	jaunâtre
Odeur:	à partir d'hydrocarbures

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

	Méthode
Point / intervalle de fusion:	non utilisable
Point / intervalle d'ébullition:	non utilisable
Point d'éclair:	75 °C (ISO 2592)
Propagation du feu:	> 110 °C (ISO 9038)
Température inflammatoire:	375 °C (DIN 51794)

Limite inférieure d'explosion:	env. 0,6 Vol-%
Limite supérieure d'explosion:	env. 7 Vol-%
Pression de vapeur:	pas de données disponibles
Densité:	0,8426 g/cm ³ bij 25 °C
Solubilité dans l'eau:	émulsifiable
Valeur de pH:	pas de données disponibles
Viscosité (dynamique):	pas de données disponibles

9.3 Autres informations

Concernant 9.2 Solubilité dans l'eau: Il se produit une décomposition hydrolytique. Limites d'explosivité de l'éthanol libéré: 3,5 - 15 % vol.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Informations générales

Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.3 Matières incompatibles

Agents fortement oxydants . Réagit avec: acides et alcalins . Réagit lentement avec: eau et acides . La réaction s'accompagne de la formation de: éthanol

10.4 Produits de décomposition dangereux

Par hydrolyse: éthanol.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations générales

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1 Toxicité aiguë

Les vapeurs d'aérosol produites à partir de siloxanes aminofonctionnels (venant de solutions organiques ou d'émulsions aqueuses) ont provoqué de graves troubles chez l'animal lors d'expériences d'inhalation.

Acute toxicity estimate (ATE):

ATEmix (oral): > 2000 mg/kg

11.3 Informations toxicologiques supplémentaires

Produit(s) d'hydrolyse: Selon la littérature, l'éthanol (64-17-5) irrite les muqueuses et faiblement la peau; il a un effet desséchant et narcotique et peut entraîner des lésions du foie. Solvant organique: Selon la littérature, le carbure d'hydrogène aliphatique irrite faiblement la peau et les muqueuses, dessèche la peau, a un effet narcotique. Une exposition directe des tissus pulmonaires (par aspiration p. ex.) peut provoquer une pneumonie.

12. Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité

L'expérience à ce jour montre qu'il n'y a aucune toxicité à craindre pour les poissons.

12.2 Mobilité dans le sol

Teneur en silicone: Est adsorbé par les particules en suspens. Dépôt par sédimentation.

12.3 Persistance et dégradabilité

Teneur en silicone: Elimination par adsorption sur de la boue activée. Non biodégradable. Le produit d'hydrolyse (éthanol) est facilement dégradé biologiquement.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucunes données disponibles.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données connues.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun connu.

13. Méthodes de traitement des déchets

13.1 Produit

Recommandation:

Elimination par incinération dans une installation pour déchets spéciaux. Respecter la réglementation locale.

13.2 Emballage contaminé

Recommandation:

Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curés à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en

vigueur. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être traités comme la matière.

13.3 N° du type de déchet (CE)

Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

14.1 Transport via route et chemin de fer

Route ADR:

Estimation: produit non dangereux

Chemin de fer RID:

Estimation: produit non dangereux

14.2 Transport maritime IMDG-Code:

Estimation: produit non dangereux

14.3 Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR

Estimation: produit non dangereux

14.4 Dangers pour l'environnement

Risques pour l'environnement: non

14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Respecter les réglementations locales et nationales.

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

15.3 Autres réglementations internationales

Indications pour le Statut d'Enregistrement International: Figure sur les inventaires suivants ou leur est conforme:

AICS	- Australia
IECSC	- China
DSL	- Canada
ECL	- Korea
EINECS	- Europe
ENCS	- Japan
PICCS	- Philippines
TSCA	- USA

16 Autres informations

16.1 Produit

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la réactualisation. Les propriétés du produit décrit ne constituent pas une garantie au sens légal du terme. La mise à disposition du présent document ne dégage pas l'acheteur du produit de sa responsabilité quant au respect des lois et réglementations en vigueur concernant le produit.

Toutes les livraisons sont disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.silcores.be/fr/downloads.

16.2 Informations supplémentaires

Les virgules figurant dans les données numériques désignent les décimales. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent que des modifications sont intervenues par rapport à la version précédente. La présente version remplace toutes les précédentes.

Fin de la fiche de données de sécurité

